

## CHARTRE

La société *PAS A PATTES entre chien et vous*, s'engage à :



Etre à l'écoute de vos besoins pour vous proposer des services correspondants au mieux à vos attentes.



Mettre toute notre expérience en œuvre et toute notre douceur pour contribuer au bien être de votre chien.



Prendre le temps de faire votre connaissance ainsi que celle de votre chien, respecter à la lettre les termes de notre contrat ainsi que vos consignes.



Respecter votre logement : aucune pièce ni aucun objet autres que ceux nécessaires à la réalisation de nos prestations ne seront utilisés.



Appliquer chacun des points de cette chartre, quelque soit la nature des prestations que nous réaliserons pour vous.